

Réf: Dossier 185525

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FLORAISON ASSURANCES »

Siège Abidjan, Cocody, ANGRE 7E TRANCHE LOT 528
ILOT 37 27 BP 484 ABIDJAN 27, Lot 528, Ilot 37

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 26/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FLORAISON ASSURANCES »

Objet : COURTAGE EN ASSURANCE

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 7E TRANCHE LOT 528 ILOT 37 27 BP 484 ABIDJAN 27, Lot 528, Ilot 37

Dirigeant(s) Mme VANGA EPOUSE N'CHO AMBI ANNE-MARIE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01688 du 14/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12138/GTCA/RC/2023 du 14/02/2023

